

MAIRIE DE SAINT-MICHEL-MONT-MERCURE
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 SEPTEMBRE 2015

SEANCE PUBLIQUE

1 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 juillet 2015 : le procès-verbal du conseil municipal du 9 juillet 2015 est approuvé.

2 – Approbation de la modification du plan d’occupation des sols : suite à l’enquête publique qui s’est déroulée du 7 juillet au 7 août 2015, le conseil municipal approuve la modification du plan d’occupation des sols à savoir la modification du zonage des terrains destinés à recevoir la future maison médicale intercommunale et la diminution à 600 m² de la surface minimale d’un terrain en zone NB pour qu’il soit constructible.

3 – Déclassement de deux parties de la voirie communale : le conseil municipal autorise le déclassement de deux parties de la voirie communale à l’Aubonnière, préalable avant sa cession.

4 – Vente de deux terrains communaux : le conseil municipal autorise la cession de deux terrains de 106 m² et de 53 m² à l’Aubonnière à Monsieur Mathieu Gauchas au prix d’un euro le m², les frais d’acte et d’arpentage étant à la charge de l’acquéreur.

5 – Demande de fonds de concours auprès de la communauté de communes du Pays de Pouzauges : le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la communauté de communes du Pays de Pouzauges un fonds de concours pour la réalisation d’une analyse financière de la commune. Celle-ci permettra ensuite la mise en place d’un programme pluriannuel d’investissements.

6 – Achats de terrains pour un aménagement de sécurité : le conseil municipal décide d’acquérir deux terrains appartenant à Monsieur Landry Rondeau d’une surface respective de 59 m² et de 14 m² au prix de 5 euros le m², les frais d’acte et d’arpentage étant à la charge de la commune. Par ailleurs, un mur de soutènement devra être réalisé par la commune le long de la rue Majou de la Debuterie. Cette acquisition permettra par la suite d’envisager un aménagement de sécurité au carrefour des rues Majou de la Debuterie et Jean de Tinguy.

7 – Présentation du rapport d’activités de Vendée Eau pour l’année 2014 : le rapport d’activités de Vendée Eau pour l’année 2014 est présenté au conseil municipal et disponible en mairie.

8 – Présentation du rapport d’activités du SCOM pour l’année 2014 : le rapport d’activités du SCOM pour l’année 2014 est présenté au conseil municipal et disponible en mairie.

9 - Soutien à l’action de l’AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l’État : le conseil municipal vote une motion de soutien à l’action de l’AMF visant au réexamen du plan de réduction de l’Etat et à l’arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives sur les collectivités territoriales.

10 – Approbation de la convention de mise à disposition de terrains pour le pâturage de moutons : le conseil autorise la passation avec l’EARL TLG d’une convention de mise à disposition de terrains pour le pâturage de moutons sur des terrains communaux.

11 - Elaboration et approbation d’un agenda d’accessibilité programmée : le conseil municipal approuve l’agenda d’accessibilité programmée réalisé pour les établissements communaux recevant du public. Les travaux d’accessibilité inscrits dans cet agenda devront être réalisés d’ici trois à six ans.

12 - Choix des sociétés chargées de l’aménagement d’une zone IAU à vocation d’habitat au lieu-dit « la croisée de la Girauderie »: bureau d’études techniques environnement, architecte urbaniste, bureau d’études techniques VRD : le conseil municipal choisit les entreprises suivantes pour l’aménagement d’une zone IAU à vocation d’habitat au lieu-dit « la croisée de la Girauderie » :

- Lot n°1 (BET environnement) : le cabinet OCE pour un montant de 1 660,00 € HT,
- Lot n°2 (Architecte urbaniste) : le cabinet ADAUC pour un montant de 6 250,00 € HT,
- Lot n°3 (BET VRD) : le cabinet SAET pour un montant de 7 200,00 € HT.

13 – Décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal : les terrains pour lesquels le Maire n’a pas exercé son droit de préemption sont les suivants : les parcelles AB 222, AC 6 et AC 193a d’une surface de 907 m² et la parcelle AB 679 d’une surface de 253 m²

14 – Travaux des commissions :

Eglise : la société Benaiteau a terminé ses travaux de restauration des joints de maçonnerie de l'église. Une inauguration de l'ensemble des travaux réalisés sur l'église est prévue le 24 octobre 2015 à 10 h 30 en présence de Madame la Sous-Préfète de Fontenay-le-Comte.

Cimetière : la société Gallien procède actuellement à l'aménagement de l'allée centrale du cimetière. Trois nouvelles cavurnes ont été installées par ses soins.

Foyer des jeunes : les sociétés Alain Laporte, AG Ouest Energie et BL associés procèdent actuellement à la réfection du foyer des jeunes.

Création de logements : la société Vendée Logement devrait transmettre prochainement à la commune une proposition de création de nouveaux logements sur le territoire.

Location : le logement situé au-dessus de la boulangerie sera disponible à la location à compter du 1^{er} novembre 2015.

Site internet : une première version du nouveau site internet devrait être présentée prochainement aux membres de la commission.

Remontée de la statue de l'Archange Saint Michel : la commune a fait réaliser un film sur la statue de l'Archange Saint Michel. Il sera projeté au public à l'occasion des Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre prochains.

Voirie : les travaux de voirie concernant la route de la Jusselière, la Burlandière, la Métairie des Brosses et la Haute Monnière sont en cours de réalisation.

Rentrée scolaire : l'école Sainte Anne compte 200 élèves à la rentrée, l'école publique Jacques Bereau 139 élèves.

Réfection de la conduite d'eau potable route des Coux : Vendée Eau est en attente de résultats d'analyse pour mettre en service le réseau d'eau potable menant au village des Coux.

Numérotation des rues de villages : la commission « voirie » va travailler sur la numérotation et le nom des rues des villages.

Enfouissement des réseaux aériens sur la route des Herbiers : les travaux d'enfouissement des réseaux aériens sur la route des Herbiers pourraient commencer à partir du mois de novembre pour une durée de trois mois.

Commune nouvelle : une réunion publique concernant la mise en place de la « commune nouvelle » est prévue le 5 octobre 2015 à 20 h 30 à la salle des fêtes. Un courrier va être distribué dans les boîtes à lettres michelaises prochainement.

Accueil de migrants : la ville de Pouzauges a accepté d'accueillir une dizaine de migrants. Le CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile) Areams, basé à Fontenay le Comte, se charge des démarches administratives pour faciliter cet accueil.

Site Auger : la communauté de communes du Pays de Pouzauges procède aux travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ex-usine Auger afin de permettre notamment à la société « Les Ateliers de Saint Michel » de s'installer à compter du mois de novembre.

Calendrier des prochaines réunions de commission :

- 17 septembre 2015 à 20 h 30 : réunion de la commission bâtiments,
- 22 septembre 2015 à 20 h 30 : réunion de la commission communication pour la correction de l'Echo du Sommet,
- 13 octobre 2015 à 20 h 30 : réunion de la commission finances.